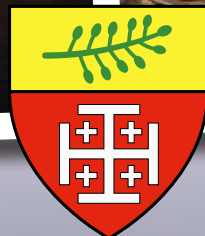




BUXIÈRES



SOUS-MONTAIGUT



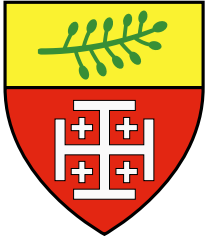
Bulletin municipal 2019



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
BUDGETS	4-6
VIE COMMUNALE	7-8
ACHATS-TRAVAUX	8-10
COMMÉMORATIONS	10
CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU	11
REPAS DES AÎNÉS	12
ÉCOLE	13-15

AMICALE LAÏQUE	16-17
LA CLÉ DES CHAMPS	18-19
AMICALE DES ANCIENS LAPEYROUSE-BUXIÈRES	20
DÉMOGRAPHIE	21
DESTINATION COMBRAILLES	21
ÉLIMINATION DES ÉPAVES	22
DROIT LOCATIF	23
INFORMATIONS GÉNÉRALES	24



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler, n'a pas été facile pour la population, mouvement des gilets jaunes qui manifeste régulièrement les samedis, et quoi que l'on pense, c'est quand même le mal-être de nombreux de nos concitoyens que l'on retrouve dans les revendications portées par ce mouvement, des mesures ont été prises par le gouvernement, mais pas suffisantes. De nombreux problèmes sont à résoudre, fermeture des trésoreries, les déserts médicaux qui éloignent les personnes les plus fragiles de services indispensables, dans nos communes rurales, et bien d'autres encore. Une inquiétude pour les finances des communes, avec la suppression de la taxe d'habitation, qui constitue une part importante de ressource pour les budgets, elle doit être compensée à l'euro près, attendons pour voir. La canicule et la sécheresse, ont mis à mal les réserves de fourrage des agriculteurs, qui sont confrontés aussi, à de nombreux problèmes dans leur profession.

Au cours de l'année, nous avons réalisé des travaux de voirie et la troisième tranche d'enfouissement des réseaux secs, ce qui fait que tous les réseaux du bourg sont enfouis, travaux que vous retrouverez dans les pages suivantes.

L'année 2020 est une année de recensement de la population, (du 16 janvier au 15 février) le recensement est obligatoire, je vous prie de réserver un bon accueil, à Monsieur Marc GIDEL agent recenseur nommé par le Conseil municipal.

L'élection municipale aura lieu, (les 15 et 22 mars), possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février.



Un grand merci aux personnels pour l'implication dans leurs missions respectives, aux membres du conseil et aux diverses commissions, merci aux membres de l'amicale laïque qui anime la commune tout au long de l'année.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 26 janvier à 10h00 à la salle des fêtes pour la réunion publique où nous accueillerons les nouveaux arrivants sur la commune, n'hésitez pas à venir pour ce moment de rencontre, d'informations et de convivialité.

À toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussites pour l'année 2020.

Votre Maire
Roger OLLIER

BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-MONTAIGUT

Publication

Roger Ollier - Michel Nicolas

Crédit Photo

La Mairie et les Associations

Conception & Impression

Agence iCombrailles - Pionsat

Tirage

200 exemplaires

BUDGET COMMUNAL 2019

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Fournitures (scolaires, bureau, eau, électricité, carburants, petits matériel...)	27 100,00	7,71 %
Services extérieurs (entretien des bâtiments, de la voirie, du matériel, location, assurances...)	44 917,61	12,77 %
Autres services (indemnités du receveur, fêtes et cérémonies, publications, timbres, téléphone, impôts...)	12 050,00	3,43 %
Impôts et taxes assimilés	3 500,00	1,00 %
Frais de personnel (salaires des titulaires, non titulaires, charges du personnel, œuvres sociales, médecine du travail...)	56 100,00	15,95 %
Autres charges (indemnités des élus, service incendie, participations intercommunales, subventions aux associations)	64 099,08	18,23 %
Atténuation de produits (reversement de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte + fonds de garantie suite réforme TP)	9 902,00	2,82 %
Charges financières (intérêts des emprunts)	5 500,00	1,56 %
Charges exceptionnelles	-	0,00 %
Dotations aux amortissements (amortissements travaux schéma directeur d'assainissement)	18 500,00	5,26 %
Virement à la section d'investissement	110 000,00	31,28 %
TOTAL	351 668,69	100,00 %

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Capital des emprunts + cautions	24 800,00	15,31 %
Immobilisations corporelles	43 198,00	26,67 %
Immobilisations en cours	60 000,00	37,04 %
Subvention d'équipement versées (travaux SIEG)	12 000,00	7,41 %
Report résultat année 2018	22 001,14	13,58 %
TOTAL	161 999,14	100,00 %

RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Virement de fonctionnement	110 000,00	67,90 %
Subvention d'investissement	2 800,00	1,73 %
Dotations et réserves (FCTVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisé)	28 899,14	17,84 %
Amortissements (frais d'études schéma directeur d'assainissement)	18 500,00	11,42 %
Dépôt et cautionnement	1 800,00	1,11 %
TOTAL	161 999,14	100,00 %

RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Atténuation de charges (remboursement rémunération du personnel)	-	0,00 %
Produits divers (concessions dans le cimetière, droit de stationnement, redevance assainissement)	9 800,00	2,79 %
Impôts et taxes	91 116,00	25,91 %
Dotations & participations de l'État	84 856,00	24,13 %
Autres produits de gestion courante (locations diverses...)	22 000,00	6,26 %
Produits exceptionnels	500,00	0,14 %
Report résultat année 2018	143 396,69	40,78 %
TOTAL	351 668,69	100,00 %



ÉTAT DE LA DETTE

BUDGET	Année de réalisation	Objet de la dette	Organisateur prêteur	Durée en année	Taux en %	Taux renégociés	Dettes en capital à l'origine	Annuités 2018
PRINCIPAL	2002	Ancien presbytère	Caisse des dépôts	25	Variable	Variable	47 471,76	2 635,09
PRINCIPAL	2004	Achat logement du multiple	Banque Populaire	20	4,25	2,55	45 000,00	3 262,24
PRINCIPAL	2008	Réaménagement bâtiments communaux	Banque Populaire	15	4,75	2,55	60 000,00	5 435,35
PRINCIPAL	2015	Réhabilitation bâtiment Michelat	Crédit Agricole	20	1,98	1,98	223 000,00	14 038,91

FINANCES COMMUNALES (décisions en matière de taux de contributions directes)

Libellés	Base notifiées par l'administration des impôts 2019	Taux de référence de 2018	Taux de référence de 2019	Produit fiscal attendu pour 2019
Taxe d'habitation	197 500	8,37 %	8,37 %	16 531
Taxe foncière sur le bâti	155 400	11,02 %	11,02 %	17 125
Taxe foncière sur le non bâti	35 100	79,83 %	79,83 %	28 020
BASE TOTALE	388 000	PRODUIT TOTAL PERÇU		61 676

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT

Désignation	Participation Totale	Participation par habitant
SMAD des Combrailles : cotisation informatique	666,82 €	2,77 €
Service Départemental d'incendie	4 975,94 €	20,65 €
Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz (SIEG)	2 996,32 €	12,43 €
Syndicat de Voirie de Menat	3 281,00 €	13,61 €

BUDGET ANNEXE DU RESTAURANT «LE MULTIPLE»

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Charges à caractère général	750,00	11,83 %
Impôts et taxes assimilés	1 000,00	15,78 %
Autres charges	1 005,00	15,85 %
Virement à la section d'investissement	100,00	1,58 %
Résultat 2018 à reporter (déficit)	3 484,08	54,96 %
TOTAL	6 339,08	100,00 %

RECETTES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Remboursement de frais par d'autres redevables	150,00	2,37 %
Participation de la commune	4 189,08	66,08 %
Revenus des immeubles	2 000,00	31,55 %
TOTAL	6 339,08	100,00 %

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Résultat 2018 à reporter	600,00	100,00 %
TOTAL	600,00	100,00 %

DEPENSES	MONTANT en €	RÉPARTITION
Dépôts et cautionnements reçus	600,00	100,00 %
Virement de la section de fonctionnement	100,00	16,67 %
TOTAL	600,00	100,00 %

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2019

Associations	Objet	Montant
Amicale Laïque	Divertissements	800,00 €
Anciens Buxières/Lapeyrouse	Club des Aînés	300,00 €
Aide au voyage des collégiens (pas d'élèves de 3 ^{ème} domiciliés à Buxières en 2018/2019)	Sorties scolaires	- €
Coopérative scolaire de l'école de Buxières (classe découverte + participation loto + intervenant cirque)	Sorties scolaires	1 680,00 €
Aide aux familles (transport scolaire RPI 2018/2019)	Scolaires	258,00 €
Amicale des Pompiers de Montaigut	Secours	200,00 €
TOTAL		3 238,00 €

VIE COMMUNALE 2019

ELLES ET IL SONT LES EMPLOYÉS COMMUNAUX DE BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT



BERTHON Nathalie

- Agent domicilié sur la commune de Buxieres-sous-Montaigut
- Agée de 54 ans.

Agent polyvalent en restauration scolaire (cantinière et surveillante sur le temps périscolaire le temps de midi)
Employée depuis 1999 :

- De 1999 à août 2012 :
Employée par l'APE de Buxieres-sous-Montaigut
- Depuis le 03/09/2012 :
Agent technique de la commune de Buxieres-sous-Montaigut

Pour l'année scolaire 2019/2020, elle compte 24 enfants à la cantine auxquels il faut rajouter le professeur des écoles. De temps en temps, pour les repas à thème (chinois, Noël), l'effectif augmente avec le maire, le 1^{er} adjoint, la secrétaire de mairie, l'agent technique et les enseignants de l'école de Lapeyrouse pour le plus grand plaisir des élèves.



DELLIERE Joël

- Agent domicilié sur la commune d'Ars-Les-Favets
- Agé de 48 ans.

Adjoint technique polyvalent (espaces verts, entretien de base des bâtiments, de la voirie avec des petits travaux d'entretien)

Agent communal depuis le 01/11/2002 titulaire depuis le 01/11/2007, son temps de travail est annualisé mais ses horaires varient selon les saisons (printemps/été : lundi après-midi et jeudi toute la journée et automne/hiver : lundi et jeudi après-midi).

Agent pluri-communal, qui exerce également en tant qu'agent technique polyvalent sur la commune de La Crouzille.



LOGEROT Nicole

- Agent domicilié sur la commune de Buxieres-sous-Montaigut
- Agée de 64 ans.

Adjoint technique pour l'entretien des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, salle des associations et école) – Elle intervient quand ces locaux sont vides de leurs utilisateurs à savoir les mardis, mercredis après-midi ainsi que les samedis.

Agent communal depuis le 1^{er} novembre 1994.

A noter qu'en dehors de son activité pour Buxières, Nicole travaille auprès des personnes âgées des environs de St-Eloy.



GUISSEZ Christelle

- Agent domicilié sur la commune de Moureuille
- Agée de 47 ans.

Secrétaire de mairie depuis le 1^{er} septembre 2003 et titulaire depuis le 1^{er} janvier 2006.

Elle vous accueille les lundis et jeudis de 9h/12h et de 13h/17h30.

Agent pluri-communal, elle exerce également en tant que secrétaire de mairie sur la commune de Moureuille.



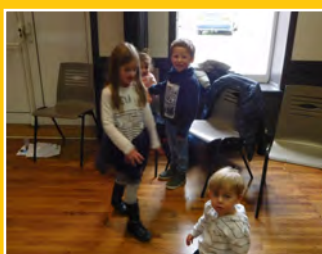
LA RÉUNION PUBLIQUE

C'est devenu une tradition depuis quelques années au Mois de Janvier a lieu la réunion publique, en 2019 ce fut le 27 Janvier.

Ouverte à toutes les personnes de notre commune.

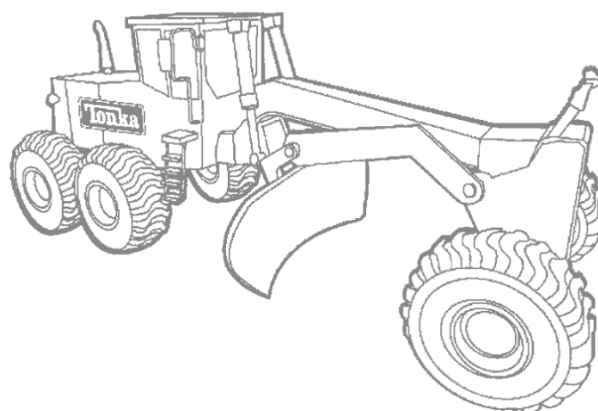
C'est le moment pour Monsieur le Maire de présenter le bilan de l'année passée et d'exposer les perspectives de l'année à venir

Après une écoute attentive, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre offert par la municipalité. Cette réunion est aussi l'occasion d'un moment de convivialité privilégié pour discuter entre personnes qui ne se voient pas forcément en cours d'année. Même les plus jeunes se sont retrouvés



TRAVAUX VOIRIE 2019

COÛT TOTAL : 22 580,10 € HT



CHEMIN DU « CHAMP DU BOIS » VC 306

Coût 19 100 € HT

(SUBVENTIONNÉ À 25 % SOIT 14 325€ HT)



AVANT

APRÈS

LES CROUZILLONS VC303

Coût 1200 € HT

(SUBVENTIONNÉ À 25 % SOIT 900 € HT)



AVANT

APRÈS

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET POSE DE CANDÉLABRES

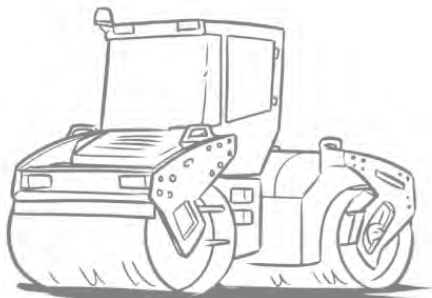
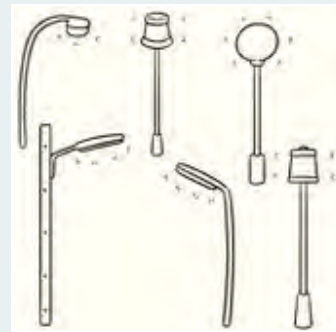


Tout n'est pas terminé en cette fin d'année; après avoir remis en état le regard à l'entrée du village, Orange devrait enlever les câbles téléphoniques. Alors les poteaux bétons seront enlevés et début 2020, le bourg sera totalement débarrassé des câbles aériens et des anciens poteaux inesthétiques. Quant à l'éclairage public il est maintenant desservi par des candélabres modernes.



ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

Coût 116 000 € HT
(DEMANDE DE SUBVENTION EN COURS)



RUE DU FAUBOURG

Coût 7 700 € HT
(SUBVENTIONNÉ À 25 % SOIT 5 775 € HT)



AVANT



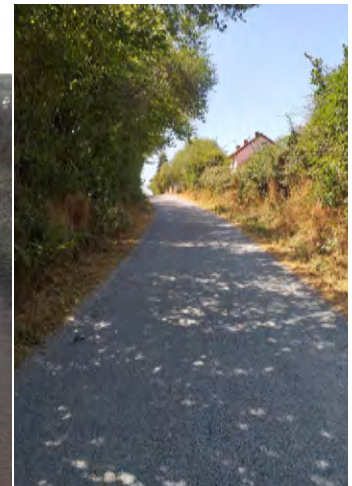
APRÈS

CHEMIN CHEZ « CHARVILLAT » VC215

Coût 2 290 € HT
(SUBVENTIONNÉ À 31 % SOIT 1 580,10 € HT)



AVANT



APRÈS

TRAVAUX DIVERS



Remplacement de bornes d'incendie :

- lieu-dit « Les Pierres Folles » : **2 536,01 € TTC**
- vers la Mairie : **2 685,87 € TTC**
- réparation au lieu-dit « Le Busset » : **573,87 € TTC**



Reprise du câblage de la trappe de désenfumage de la cantine. (Aux tests la sécurité fonctionnait, par contre une fois ouverte les renvois de poulies rendaient très difficile la fermeture) (Eurl Lopitiaux – Pionsat) **936 € TTC**



Abattage par l'employé communal, d'un sapin présentant une gêne au niveau du terrain de jeu communale



Réfection du volet de la cuisine de l'appartement au-dessus de « l'Encre Bleu ».

Le volet de cette cuisine était très éprouvé par les intempéries et demandait à être refait.

D'une part Chantal avait une porte de garage neuve et non utilisée dans le garage de son logement précédent et Michel conseiller retraité avait du temps. La combinaison de ces deux facteurs a permis de refaire un volet à coût zéro.

COMMÉMORATIONS

Buxières-Sous-Montaigut commémore ceux du village, morts pour la France pendant les 2 derniers grands conflits qui ont touchés notre pays.

Comme à chacune de ces dates une gerbe est déposée sur le monument aux morts, il s'en suit une minute de silence et la lecture de la lettre gouvernementale officielle.

Il est malheureusement rappelé que si les combats se sont arrêtés, sur notre territoire, les 11 Novembre et 08 Mai, il n'en reste pas moins que des enfants de notre pays meurent encore dans des missions armées extérieures.

Pas de fanfare à Buxières mais le recueillement se termine toujours au son d'une Marseillaise préenregistré.

8 MAI



11 NOVEMBRE



CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

Pourquoi, comment, où consulter la cartographie des cours d'eau ?

Jusqu'en 2016 en France, la notion de cours d'eau n'était définie ni par la loi, ni par un règlement mais était laissée à l'appréciation du juge, s'adaptant à la diversité des situations géographiques et climatiques rencontrées.

Si l'identification des principaux cours d'eau est partagée par l'ensemble des usagers, la différence entre certains cours d'eau et des fossés ou des canaux est parfois plus délicate. Cette distinction engendre des conséquences administratives substantielles. Ainsi une intervention sur un fossé peut se faire sans démarche administrative particulière au titre de la loi sur l'eau alors qu'une intervention sur un cours d'eau allant au-delà de l'entretien courant par le propriétaire riverain (modification du profil en long ou en travers du cours d'eau), ne peut se faire que dans le cadre d'une déclaration ou d'une autorisation « loi sur l'eau ».

La procédure de déclaration ou autorisation de travaux, ouvrages, projets est définie dans l'article L214-1 du code de l'environnement et a pour objectif de préserver le réseau hydrographique composante essentielle de la vie biologique de nos territoires et de leurs paysages.

La démarche de cartographie des cours d'eau, initiée par l'instruction ministérielle du 3 juin 2015 relative à la cartographie et à l'identification des cours d'eau, a pour objectif de mieux faire connaître les parties du réseau hydrographique qui doivent être considérées comme cours d'eau.

Les trois critères pour l'identification des cours d'eau sont :

- la présence d'un lit, naturel à l'origine
- un débit suffisant une majeure partie de l'année
- l'alimentation par une source.

La réunion d'information a eu lieu à Buxières le 08 mars 2019 : information à la salle des fêtes et sur le terrain en fin de matinée et début d'après-midi avec les agriculteurs ...



RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES

Lancement d'une bouteille à la mer, ou plutôt dans nos montagnes recherche d'une aiguille dans une botte de foin. La mairie recherche des photos anciennes du village de Buxières-sous-Montaigut.

Si vous ou des personnes de vos connaissances possédez ce type « d'ouvrage » dans vos greniers dans vos placards ou accroché au mur ; alors nous vous serions reconnaissants de nous les prêter, nous les scannerons et vous rendrons vos biens. Merci de participer à la mémoire de Buxières-sous-Montaigut.



Repas de Noël à la cantine de l'école

REPAS DES AÎNÉS

30 NOVEMBRE 2019 : LE REPAS DES AÎNÉS

Comme tous les ans, en Novembre, Les aînés se retrouvent pour un repas convivial à la salle communale décorée aux couleurs de Noël.

Autour des ayants droit (habitants de la commune de 65 ans et plus) étaient également présents les conseillers ayant pu se libérer, le personnel communal et des accompagnants, ces derniers à titre payant.

Invité Mr Jean CHESSERON président de l'amicale des anciens Lapeyrouse_Buxières-Sous-Montaigut.

Parmi les ayants droit ceux qui pour raison de maladie n'ont pu se déplacer recevront un panier garni. Les organisateurs regrettent malgré tout l'absence de ceux qui pourraient être là.



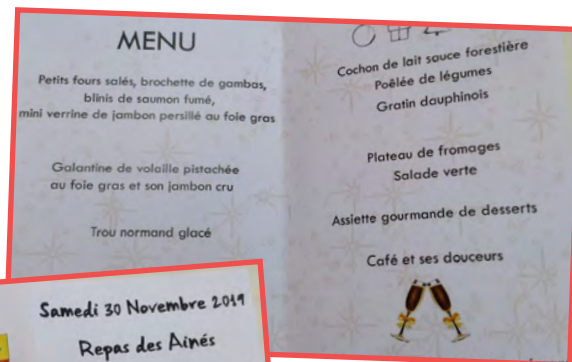
Lorsque les 40 présents se sont trouvés assis autour de la table, Mr le Maire a pris la parole pour dans un premier temps demander une minute de silence, pour ceux de nos aînés qui nous ont quittés en cours d'année. Un mot de bienvenue a été ensuite adressé à tous et particulièrement aux nouveaux ayants droit ; pour terminé cette introduction une remise de cadeaux à la doyenne et au doyen de la soirée : « Marie Grobost » et « Marcel Pelletier »

Voici maintenant l'heure de se régaler avec le repas choisi

par les organisateurs, servi et concocté par le traiteur Montluçonnais « Le Cochon D'or »

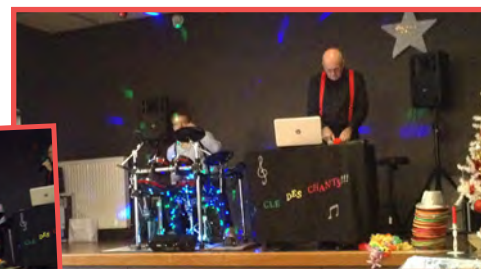
A Buxières-sous-Montaigut on ne s'arrête pas là et une fois l'orchestre « La Clé des Chants » installé, Monique donne le départ pour une première danse et s'est parti pour

la Valse, le Tango, la Marche, le Madison, le Twist et autres



... tout cela sans oublier une danse très technique et très appréciées que l'on appellera « La Danse Du Petit Pont ».

Toujours un peu désordonnée à la première diffusion ; la chorégraphie et le passage sous le pont sont en harmonie lorsque l'orchestre relance cette danse. En conclusion nous dirons MERCI à tous pour cette super après-midi.



*Merci à :
Aurélié pour
l'impression des
menus*

Vicky, Annie et Nadine pour la décoration

Mr le Maire et la commission d'animation pour l'organisation.

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

ACTIVITÉS RÉALISÉES LORS DU 1^{ER} SEMESTRE 2019

THÈME : « LES SCIENCES EN ART / L'ART DES SCIENCES »

Pour rappel : l'effectif de la classe s'élevait à 19 élèves (13 CM1 – 6 CM2).

Sorties à la médiathèque :

Les deux journées ont eu lieu en février et mars ; au cours d'un atelier multimédia, les élèves ont pu s'initier, sur tablettes, à l'utilisation de Scratch, un petit logiciel de programmation. Ils ont également pu emprunter quelques livres.



Module de cirque :

Afin de préparer le spectacle de fin d'année, j'ai eu la possibilité de faire venir un intervenant cirque, Mr Laurent BABET ; au cours de 4 séances de 2 heures, nous sommes parvenus, ensemble, à mettre au point de petits numéros de cirque, mettant en jeu des compétences de jonglage, d'équilibre et de gymnastique.



Je suis très fier de mes élèves qui se sont investis à fond dans ce qu'ils avaient à faire ; cela a abouti à de magnifiques prestations, lors du spectacle !

Bravo à eux et merci à Laurent ainsi qu'à la mairie de Buxières, qui a aidé au financement de l'intervention !



Sortie à Lapeyrouse : venue du Spatiobus :

Juste avant les vacances d'avril et à l'initiative de l'école de Lapeyrouse, le Spatiobus est spécialement venu de Toulouse pour proposer des animations à tous les élèves du RPI, autour de l'espace. Son intervention s'est déroulée sur deux journées.

Les élèves de l'école de Buxières se sont rendus à Lapeyrouse, à pied, le jeudi juste avant les vacances.

La journée était organisée sous forme de différents ateliers tournants : atelier de création puis de lancement de fusée / atelier « cuisine de l'espace » / atelier « le memory de l'espace », pour n'en citer que quelques-uns !

Chacun a pu enrichir ses connaissances et satisfaire sa curiosité au cours de cette manifestation. Merci à la personne du Spatiobus pour la qualité de son intervention et aux collègues de Lapeyrouse pour leur investissement !





Journée « Faire des sciences en s'amusant » :

Elle s'est déroulée le jeudi 6 juin, à Lapeyrouse (école, terrain, salle des fêtes), et a réuni plusieurs écoles du secteur (les écoles de la Source de St-Eloy ; de Buxières et de Lapeyrouse).

Le principe : présenter un travail effectué en sciences aux autres écoles et être en mesure d'expliquer ce dernier à des enfants de tous âges.

Les élèves de Buxières avaient travaillé autour de l'électricité et ont proposé trois ateliers : circuits en série / circuits en parallèle / les dangers de l'électricité (sur ordinateur).

Ils avaient également choisi de présenter un objet électrique qu'ils avaient, chacun, construit en classe : la maison ; les autres élèves de chaque groupe devaient chercher où étaient dissimulés les interrupteurs faisant s'allumer les ampoules des maisons ou encore trouver pourquoi telle maison ne s'allumait pas.

Une journée qui a beaucoup plu aux élèves et qui a permis de faire connaissance avec d'autres jeunes ; ces activités ont également permis aux élèves de découvrir les expériences et travaux mis au point par les autres classes. Un grand merci à tous les encadrants, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible !



CLASSE DE DÉCOUVERTE À TOULOUSE (JUN 2019) :

Après plusieurs réunions avec mes collègues de Lapeyrouse, nous sommes parvenus à mettre sur pied, cette année encore, une très belle classe de découverte. Dépaysement total : paysages urbains, ont, cette fois-ci, été au programme.

Les classes de Mr Clusel (GS-CP), Mme Serrano (CE1-CE2), et la mienne y ont participé, du 17 au 21 juin 2019. Nous avons commencé par nous rendre à Saint-Cirq-Lapopie où nous avons visité le village et ses hauteurs, avec de jolies vues alentours.

En fin de journée, nous avons atteint notre lieu d'hébergement à Toulouse, au « Domaine d'Ariane ».



Le mardi, nous sommes allés à la Cité de l'Espace : ce fut une journée intense et très riche : grâce à un écran à 360° (planétarium), les élèves ont pu voyager au travers de notre Système Solaire, découvrir comment l'on vit à bord de la Station Spatiale Internationale, visiter une réplique de la station MIR, enrichir leurs connaissances autour de la technologie spatiale (les composantes d'une fusée, comment une fusée parvient-elle à mettre sur orbite des satellites, par exemple).

Cette journée a particulièrement fascinée et intéressée les élèves !



Le mercredi, nous sommes partis visiter le centre de Toulouse : au cours d'un parcours photo, les élèves ont pu découvrir une autre architecture. Ils ont pu prendre conscience de

quelques aspects de la vie urbaine et même prendre le métro.

Du fait d'une alerte aux orages, nous n'avons hélas, pas pu visiter le jardin japonais.

Au cours de l'après-midi, nous sommes rendus au musée des Antiques, pour découvrir le côté plus ancien de la ville ; les élèves ont pu observer quelques vestiges romains de Toulouse, et grâce à une maquette particulièrement bien faite, découvrir comment était organisée une villa romaine.



L'avant-dernier jour a été consacré à la visite de la partie ancienne de Carcassonne.

Les élèves étaient répartis par petits groupes ; on a pu déambuler dans la

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

ACTIVITÉS RÉALISÉES OU PRÉVUES LORS DU 2^E SEMESTRE 2019

THÈME : « INVENTER, CRÉER, PARTAGER ».

Effectif : cette année, la classe compte 23 élèves (10 CM1 – 13 CM2).

Le spectacle de Noël :

Il aura lieu juste avant les vacances de Noël, le vendredi 20 décembre 2019, dans la salle des fêtes de Lapeyrouse. La venue du Père Noël sera toujours autant attendue des enfants. Au préalable, le « Marché de Noël » se sera déroulé la veille. Différentes choses seront proposées à la vente : objets fabriqués ou décorés par les élèves et, je l'espère, petits gâteaux (avec l'aimable collaboration de Nathalie, la cantinière).

Activités à la cantine :

Les élèves, une fois leur repas avalé, réalisent différentes activités dans la salle de cantine, avec Nathalie : au programme : dessins, jeux divers, fabrication de petits objets pour le marché de Noël, Merci, une fois de plus, à elle, pour tous ces bons moments de vie collective !

Module de natation :

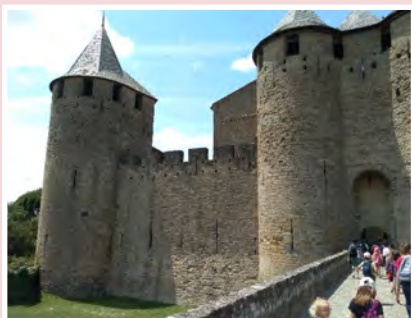
Comme chaque année, les élèves se rendent, jusqu'aux vacances de Décembre, à la piscine de Saint-Éloy-les-Mines, pour améliorer leurs compétences aquatiques. Plusieurs épreuves doivent d'ailleurs être validées ; merci aux MNS pour leur implication et l'aide qu'elles apportent pour valider ces différents tests.

Au programme du module : apprendre à être à l'aise dans l'eau, s'immerger, nager bien sûr, mais aussi courses, relais, « jeu des serveurs », et autres jeux, ...

lice de la ville, puis dans la vieille ville (rues plus étroites). Ils avaient également quelques bâtiments à retrouver et ont pu également se déguiser en preux chevaliers.

L'après-midi, nous avons visité la cité comtale dominant Carcassonne et nous promener sur les remparts (une partie de ces derniers datent de l'Antiquité, l'autre du Moyen-âge).

Le jour du départ, le vendredi, après avoir bouclé les valises, les élèves ont pu pratiquer différents jeux sportifs et ont eu la chance d'écouter un conte joué par Dany.



Journée conclue par la Boum tant attendue ; tous avaient encore quelques réserves d'énergie pour danser !



Concernant mes élèves, ce qui leur a le plus plu, c'est la visite de la Cité de l'Espace ainsi que la visite de Carcassonne.

Merci, une nouvelle fois, aux élèves, aux accompagnateurs, pour cette nouvelle classe de découverte très réussie !

N'oublions pas non plus de remercier les mairies des communes de Lapeyrouse et de Buxières, les parents d'élèves, le Conseil Départemental, le Foyer Laïc de Lapeyrouse, acteurs sans lesquels, financièrement, rien de tout cela n'aurait pu se faire !

Autres activités possibles, durant le reste de l'année :

- **Module d'initiation au rugby** (sous forme d'ateliers), préparé conjointement avec les personnes qui animeront ce module.

- **Module d'initiation au tennis** (en partenariat avec le club de Saint-Eloy-les-Mines).

- **Spectacle et fête de l'école**, ...

- **Sorties pédestres** diverses autour de l'école.

- Peut-être une **rencontre sportive**, au collège (à voir avec les professeurs d'EPS).

AMICALE LAÏQUE

DE JANVIER À DÉCEMBRE L'AMICALE LAÏQUE ANIME NOTRE VILLAGE ...

Tout au long de l'année nos manifestations ont amené Buxiérois(es) et habitant(es) des communes voisines dans notre village.

A Buxières-sous-Montaigut nous sommes une petite commune avec une équipe de volontaires toujours prêts pour créer des activités à multiples orientations.

Vous avez pu : vous distraire en mangeant et riant au repas théâtre, prendre un bol d'air lors de notre randonnée pédestre, vider vos greniers le jour de notre brocante, rire à nouveau au théâtre qui anime la fête communale, faire travailler vos méninges avec le trivial enchères, participer au voyage de la fête de Lumières à Lyon et comme il ne faut pas oublier les plus jeunes, le père Noël est passé le 15 Décembre.

N'oublions pas la gymnastique d'entretien où 21 personnes, dont 10 buxiéroises, «s'activent» dans la bonne humeur tout au long de l'année les mercredis soirs.

Toutes ces festivités sont animées par des bénévoles et à travers cet article nous rendons un hommage à Daniel Berthon, qui a fait beaucoup pour notre association et qui nous a quitté

prématurément en mars 2019. **Merci Daniel pour ton implication au nom de tous tes amis amicalistes.**

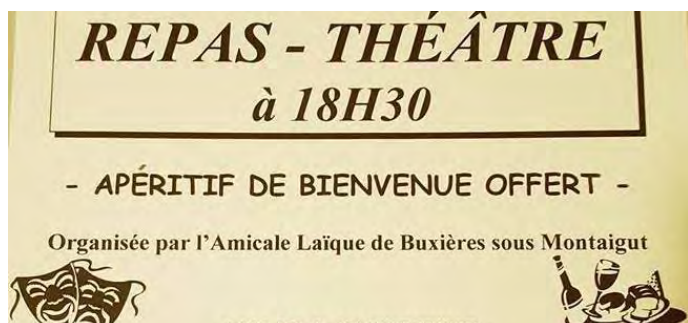
Bien-sûr nous allons continuer d'animer Buxières-sous-Montaigut et en 2020, toutes et tous, celles et ceux qui voudront nous rejoindre pourront nous aider à réaliser l'agenda suivant :

- **Repas Theatre** le samedi 29 février 2020
- **Randonnee Pedestre** le dimanche 19 avril 2020
- **Brocante - Vide Greniers** le dimanche 06 septembre 2020
- **Apres-Midi Theatrale** le dimanche 04 octobre 2020
- **Soiree Trivial Encheres** le samedi 21 novembre 2020
- **Noel Des Enfants** date à confirmer

Et un Voyage de 2 Jours à organiser dans l'année !

Parmi vos voisins et amis, vous connaissez tous une personne qui peut vous servir de guide pour nous rejoindre, alors n'hésitez plus !

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2020.



REPAS THÉÂTRE



RANDONNÉE PÉDESTRE AVRIL 2019



BROCANTE SEPTEMBRE 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



THÉÂTRE OCTOBRE 2019



TRIVIAL ENCHÈRES NOVEMBRE 2019



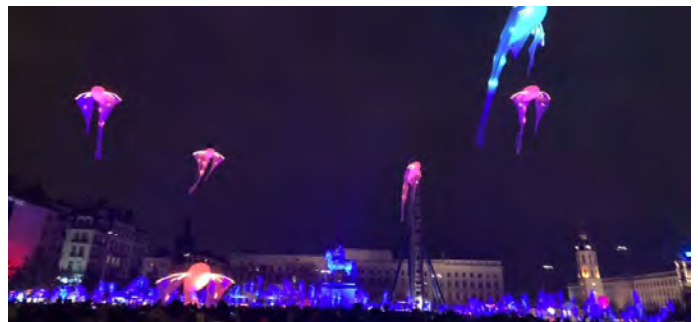
GYMNASTES



FÊTE DES LUMIÈRES LYON



FÊTE DES LUMIÈRES LYON



LES PLUS JEUNES JOUENT EN ATTENDANT LE PÈRE-NOËL



LES ADOS CHANTENT



C'EST L'HEURE DU GOÛTER DE NOËL



TOUT LE MONDE AUTOUR DE CELUI TANT ATTENDU



Cette année a marqué le retour des adhérents de La Clé des Champs à tous les niveaux. En effet, la belle dynamique amorcée en 2018 s'est poursuivie en 2019.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe salariée est restée la même ce qui a créé les conditions propices à la professionnalisation des personnels et a apporté une confiance accrue des enfants et de leurs parents ainsi que des professionnels, des écoles et des communes avec lesquelles nous travaillons.



Nous sommes fiers et satisfaits de constater une augmentation significative de la fréquentation lors de nos actions régulières en direction des enfants, des familles ou des seniors ou encore lors de nos événements ouverts à tous.

En tant qu'Espace de Vie Sociale, La Clé des Champs a organisé de nombreux événements à destination de tous les publics. Sa vocation est plurielle et se caractérise par le fait de permettre, aux adhérents, aux habitants et finalement à toute personne qui le souhaite, de se rencontrer, de se retrouver. Favoriser le lien, tisser des solidarités de voisinages, rompre l'isolement des personnes seules, sont les objectifs affirmés de l'association. Aussi, nous nous sommes réunis autour de notre :

- Porte Ouverte : vendredi 9 mars ;
- Matinée « Petite Enfance » pour les 0-6 ans - samedi 29 juin ;
- Soirée de fin de saison : vendredi 19 juillet ;
- Loto de La Clé des Champs : samedi 12 octobre ;
- Après-midi jeux de société : samedi 30 novembre.



Nous avons poursuivi nos missions auprès des enfants et des jeunes par le biais de nos accueils périscolaires à Lapeyrouse et Montaigut, notre accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires, nos soirées ados/pré-ados (à partir du CM2), nos sorties et nos séjours. Les vacances d'été avaient pour thème : la campagne. Cela a été l'occasion de créer du lien avec les agriculteurs des alentours qui nous ont fait découvrir leurs exploitations et leurs métiers. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil.

Les adultes ont aussi la part belle à La Clé des Champs puisque chaque semaine nous les accueillons autour d'activités diverses. Ainsi, les ateliers d'informatique les lundis à Lapeyrouse et les mercredis à Montaigut-en-Combraille sont adaptés à tous les niveaux. Les jeudis, nous nous retrouvons autour de loisirs créatifs à Lapeyrouse. Enfin, depuis le mois de septembre, nous accueillons l'Amicale des anciens de Lapeyrouse qui propose des jeux de sociétés (cartes, scrabble, ...) tous les mardis, pendant les périodes scolaires.

À la suite de l'Assemblée Générale qui a lieu le 26 avril 2019, le Bureau de l'association s'est composé de nouvelles personnes. De ce fait, nous avons David De Haze : Président, Emilie Giraud : Trésorière, Dominique Ursat : secrétaire et Sandra Fleurdépine : secrétaire adjointe.

Les autres administrateurs de l'association sont Ludovic Legendre, Sylvie Robeyrolle, Carine Guillot, Christelle Carte et Nadège Virmont.

Nous en profitons pour remercier Nadège Virmont qui a tenu la présidence de l'association de 2017 à 2019 avec dynamisme et enthousiasme. Nous remercions également Delphine Perrin et Marie-Christine Mahé pour leur engagement au sein de La Clé des Champs durant de nombreuses années





Nous remercions les maires des communes de Lapeyrouse et de Montaignut-en-Combraille pour leur soutien, leur écoute et leur disponibilité. Merci tout particulièrement à leurs équipes avec lesquelles nous travaillons quotidiennement. Merci aux enseignants et directeurs des écoles de Lapeyrouse, Buxières-sous-Montaignut et Montaignut-en-Combraille pour leur accueil et leur implication partenariale. Merci aux Associations de Parents d'Elèves de Lapeyrouse et Montaignut, au Foyer Laïc et au Comité des Fêtes de Lapeyrouse.



Merci à la Communauté de Communes, à la Caf du Puy-de-Dôme pour leur confiance et leur soutien indéfectible. Un très grand merci à nos adhérents, nos bénévoles d'un jour ou de toujours, à toutes les générations qui nous côtoient et qui parfois se succèdent à La Clé des Champs. Ce sont eux qui donnent du sens et de la vie dans tous ce que nous faisons.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter le président de l'association, David De Haze au 06 60 08 26 70.

GAEC DES SOURCES
ELEVAGE AVICOLE
BIO
 Vente de poulets bio prêts à cuire
 Mr Mme LEMONNIER et leur fille vous accueillent sur leur exploitation
POULETS SUR COMMANDE

«Chez Vacher» - 63700 LAPEYROUSE - 04 73 52 01 94 - 06 66 44 08 54

Matériel Espace vert
Ets SAUVANET
 5 rue de la Perrière
 63700 Montaignut en Combraille
04.73.85.09.48
PROMOTIONS *
STIHL / ECHO
GAMME 2017
Tronçonneuses, Taille-Haies
Nettoyeurs, Souffleurs,
Motobineuses

*1 bidon d'huile offert pour chaque achat de matériel

FABOIS
 Gestion et exploitation forestière
 Achat et négoce bois sur pied
 Vente de piquets-Elagage
 Bois de chauffage

Le Bourg - 63560 Teilhet
 04.73.85.25.00 06.29.49.30.96 06.75.81.45.71

EURL LOPITAU
 Ets **LECUYER**

Menuiserie • Charpente • Couverture

Z.A. LES FAYES - 63330 PIONSAT
04 73 85 63 03 // 06 08 03 45 38
 jean.lecuyer2@wanadoo.fr
 www.lopitaux-lecuyer.fr

market

St ELOY Les Mines

Tél:04-73-85-41-76

LIVRAISON A DOMICILE
 Renseignements en magasin

LOCATION DE VEHICULES
 Renseignements en magasin

HORAIRES D'OUVERTURE
 Du lundi au vendredi
 De 14h30 - 19h30
 En continu

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES



19 JANVIER 2019

Traditionnelle assemblée générale.

Notre club compte à ce jour 155 adhérents, 121 étaient présents, une brioche a été portée à ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

Ouverture de la cession par le président Jean CHESSEON.

Présentation des comptes par la trésorière Régine CARTE, validés par les commissaires aux comptes.

S'en est suivi le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : Jean CHESSEON, Régine CARTE, Jeanine GIDEL, Jacques MAYER WEYLER, Guy PETITJEAN ayant souhaité passer la main, c'est Mme Fabienne COQUEL qui était candidate à sa place.

Toutes et tous ont été élus ou réélus avec une large majorité.

Le repas dansant qui suivit, servi par la maison COUTARD, et animé par Isabelle RELIANT, c'est déroulé dans une ambiance particulièrement enjouée et chaleureuse.



3 MARS 2019

Programmé en 2018, 53 personnes étaient présentes pour le spectacle des Bodins au Zenith de Clermont-Ferrand, (Autocar complet). Une journée mémorable de par la prestation des personnages.



27 AVRIL 2019

Notre repas dansant de printemps approchait la centaine de personnes. A cette occasion la possibilité d'un voyage sur péniche a été lancé.



4 JUILLET 2019

Sortie en autocar, 45 participants comme prévu, repas sur péniche à Briennon dans le 42. A l'arrivée une dégustation de l'andouille de Charlieu fut fort apprécié de tout le monde.

CLE DES CHAMPS.

Après concertation, début Septembre Le président Jean CHESSEON a signé une convention avec le directeur de la Clé des Champs, dans le but de bénéficier d'une salle permettant aux Amicalistes qui le désirent d'organiser divers jeux de sociétés.

Tout les mardis après midi, nous nous retrouvons une petite quinzaine ce qui nous permet de mettre en place un jeu de belote un jeu de tarot souvent à cinq, les participants restants en profitent pour, (perfectionner leur français au scrabble).



JEUDI 5 SEPTEMBRE

Notre traditionnelle sortie à Lisseuil, 81 participants, au menu friture et tête de veau un vrai régal, les absents ont eu tort.



SAMEDI 19 OCTOBRE repas d'automne servi comme en Janvier et Avril par le Gourmet Fiolant et animé par Isabelle Reliant.

Ce fut l'occasion pour les anciens de remercier notre toute nouvelle retraitée du secrétariat de la mairie de Lapeyrouse et adhérente de notre association.

Le petit cadeau que nous avons prévu reste toutefois bien modeste au regard du dévouement dont Michelle à fait preuve tout au long de sa carrière pour faciliter nos démarches.



A l'heure où nous rédigeons ce bulletin une sortie est prévue le Dimanche 8 Décembre à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand Cirque de Russie au programme. D'ores et déjà le car est complet : 53 personnes ; nous allons être obligés de rajouter une ou deux voitures particulières.

L'assemblée générale 2020 aura lieu le 18 Janvier suivie du traditionnel repas de début d'année.

A retenir les dates des 18 Avril et 17 Octobre 2020, repas dansants. Une pensée va à nos amis qui souffrent de quelques ennuis de santé, nous leurs souhaitons un prompt rétablissement.

Bien sûr nous n'avons pas oublié Mr Paul MEUNIER de Peuchot qui nous a quitté en fin d'année 2018, nous renouvelons toute notre amitié à ses enfants et petits enfants.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une belle et heureuse Année 2020.

DÉMOGRAPHIE

INHUMATION DANS LE CIMETIÈRE

- Madame MIALOU née PERRIN Danielle
inhumée le 21 mars 2019
- Monsieur PEROL Jean-Paul
inhumé le 05 décembre 2019

DÉCÈS

- BERTHON Daniel (Les Cruzillons)
décédé le 18 mars 2019
- BIDAULT née JAMBRUN Jeanne (Les Gaumes)
décédée le 22 septembre 2019
- JAMIER Huguette (Les Purières)
décédée le 06 décembre 2019

MARIAGE

- BUVAT Dimitri & SIOZARD Priscilla (Les Gaumes)
le 14 décembre 2019

NAISSANCES

- BUVAT Augustin (Les Gaumes)
né le 25 mars 2019

NOUVEAUX ARRIVANTS

- M. & Mme PERRIN Patrick
Lotissement Champ Brénat
- M. THUIZAT David
Les Cruzillons
- M. & Mme GAETANI LISEO Pierre
Les Sagnettes
- Mme CHEVALLIER Christine
Rue du Faubourg
- Mme ZINE EDDINE Mina et ses enfants
11 Grand'Rue

DESTINATION COMBRAILLES

Faire découvrir les Combrailles !

Vous avez un bon plan, un lieu à faire découvrir, une activité à pratiquer, un restaurant ou une animation à ne pas manquer sur les Combrailles ... ?
Vous avez envie de faire connaître les Combrailles et de partager votre ou vos bons plans ?

Devenez un ambassadeur des Combrailles !

On accueillera et diffusera avec plaisir vos conseils, les touristes en sont friands...

Contactez-nous au 04 73 85 80 94 ou par mail à contact@tourisme-combrailles.fr, on vous explique tout !



A nous de vous faire partager notre nouveau bon plan : l'application randonnée « Combrailles Balades et Randonnées » disponible gratuitement sur les stores Apple et Android !

Partez en randonnée en toute sécurité et en enrichissant votre culture sur le patrimoine, la faune et la flore.

Cette nouvelle application est pratique, intuitive, complète, ludique et enrichissante, téléchargez-la puis partez en randonnée sans avoir besoin d'une connexion internet ou du réseau téléphonique !

Contact Office de Tourisme :
contact@tourisme-combrailles.fr
04 73 85 80 94
www.tourisme-combrailles.fr



ÉLIMINATION DES ÉPAVES

DOMMAGE QUE LES « NON PROFESSIONNELS » N'AIENT PAS PROFITÉ DE CETTE DÉMARCHÉ GRATUITE POUR FAIRE ÉLIMINER LEURS ÉPAVES DISGRACIEUSES. CE N'EST PAS D'ACTUALITÉ MAIS UN ARRÊTÉ COMMUNAL GÉNÉRERAIT UN COÛT POUR LES PROPRIÉTAIRES. VOUS AVEZ TOUS EU CE FLYER DANS VOS BOITES AUX LETTRES...

CIRCUIT DE TRAITEMENT DES VÉHICULES HORS D'USAGE

ETAPE 1 – EXPERTISE

Le véhicule, après récupération, est entreposé au centre de traitement Echalière de Saint-Ours (notre partenaire pour l'élimination des épaves) puis minutieusement inspecté par un expert automobile. Ce dernier détermine les pièces qui peuvent être récupérées sur le véhicule. Dans un souci de traçabilité des pièces, le véhicule possède une étiquette unique, sorte de carte d'identité, qui permet de s'assurer de l'origine des pièces récupérées durant tout le processus.

ETAPE 2 – DÉPOLLUTION

Après avoir été expertisé, le véhicule est déposé à la station de dépollution afin d'en extraire les différents fluides : Carburant, huile, liquide de refroidissement et liquide de freins vont tous être extraits du véhicule à ce moment. C'est également durant cette étape qu'on lui retire sa batterie, ses roues et airbags.

ETAPE 3 – DÉCONSTRUCTION

Une fois expertisé et dépollué, le véhicule est confié aux mains des mécaniciens qui ont pour charge de déconstruire le véhicule. Cette étape permet de récupérer toutes les pièces en bon état que l'expert automobile a préalablement identifiées.

Vous souhaitez vous débarrasser d'un véhicule hors d'usage ?

Il vous suffit de remplir le document au verso et de le retourner en mairie

Vous pouvez aussi me contacter directement par courrier électronique / téléphone

Opération gratuite basée sur le volontariat

Pour préserver l'environnement des Combrailles !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Guillaume Caron
Smad des Combrailles
Chargé de mission environnement / tourisme
caron@combrailles.com
04.73.85.38.76

ETAPE 4 – NOMENCLATURE

Les pièces sont soumises à un dernier contrôle après le démontage. Si elles le passent avec succès, elles sont enregistrées sur l'ordinateur central, toujours pour assurer leur traçabilité. Elles sont ensuite proposées à la vente par le biais d'un logiciel spécialisé. Enfin, lorsqu'elles sont achetées, elles sont reconditionnées, puis expédiées.

VÉHICULE NON RÉCUPÉRABLE ?

Si le véhicule n'est pas en partie ou en totalité récupérable, il rejoint le circuit ferraille. Il est alors pris en charge par la presse à ferraille, puis par le broyeur automobile. Ces deux étapes permettent de compacter la matière et de séparer les éléments ferreux des éléments non ferreux. Enfin, les éléments ferreux sont envoyés en fonderie / aciérie pour être réutilisés.

EN CAS DE BESOIN : Guillaume Caron

N'hésitez pas à me contacter pour toute assistance concernant la cartographie ou l'élimination des épaves sur le territoire. Au 04.73.85.38.76 ou par mail caron@combrailles.com

TAXIS BOURGEOT

Succession Taxis Montandreu

Taxis, minibus 9 places, véhicules adaptés fauteuils

168 Rue Jean-Jaurès
Saint Eloy les Mines

Buxières sous Montaigut

☎ 04 73 85 49 79

Fax : 04 70 64 44 09

Mail : ambulances-bourgeot@wanadoo.fr



TV - HIFI - MENAGER - ANTENNE
DEPANNAGE ET VENTE TOUTES MARQUES

CHAUFFAGE (FIOUL, GAZ, POMPE A CHALEUR)

FROID & CLIMATISATION

RD 2144 La Boule - 63560 MENAT

Tel. : 04 73 85 49 20 - Fax : 04 73 85 49 35

email : A.E.E.C@wanadoo.fr

DROIT LOCATIF



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Puy-de-Dôme

DÉCIDER DE FAIRE CONSTRUIRE OU D'ACHETER UN LOGEMENT SONT DES PROJETS QUI NÉCESSITENT RÉFLEXION ET POUR LESQUELS L'ADIL EIE 63 PEUT VOUS ACCOMPAGNER.?

Faire construire, c'est appréhender le terrain, sa configuration, ses éventuelles servitudes, de sa viabilisation à ses raccordements, puis choisir le mode de construction, par un constructeur, par un architecte, voire par soi-même, sans oublier la fiscalité liée (taxe d'aménagement...) et les règles d'urbanisme.

Acheter de l'existant, c'est bien sûr être informé de l'état du bâti. La législation rend obligatoire la communication de diagnostics immobiliers. Ainsi, lors de la promesse de vente ou, à défaut de promesse, lors de la vente, le vendeur fournit à l'acquéreur un dossier de diagnostic technique qui comprend les constats ou états relatifs à l'amiante, au plomb, aux termites, à l'installation d'assainissement non collectif, aux risques naturels miniers et technologiques, à la performance énergétique et aux installations intérieures de gaz et d'électricité (suivant la date de construction et la situation du bien).

Également, pour tout projet, il convient de se renseigner sur le financement : prêt à taux zéro (PTZ), éco-prêt, prêt accession sociale (PAS), prêt bancaire, aides financières possibles...

Le PTZ est accordé pour le financement de la résidence principale aux acheteurs non propriétaires de leur résidence (depuis au moins deux ans avant le prêt). Accordé sous conditions de revenus, il finance dans l'ancien un achat avec travaux et peut couvrir, suivant le territoire et sous conditions, 40% du coût de l'opération (dans la limite d'un plafond de dépenses).

Nous proposons, sur rendez-vous, des études financières personnalisées. Conditions d'obtention et caractéristiques des prêts en vigueur sont évoquées ainsi que tous les frais annexes (assurance du prêt, coût d'une hypothèque ou caution...).

Avant de vous décider, obtenez des réponses neutres, gratuites et objectives et faites le point sur tous ces aspects techniques, juridiques et financiers. Contactez les conseillers de l'ADIL Espace INFO ENERGIE du Puy-de-Dôme !

**POUR TOUTES VOS QUESTIONS JURIDIQUES OU TECHNIQUES :
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LOCATION OU VENTE DE LOGEMENT,
INVESTISSEMENT IMMOBILIER, IMPAYÉS DE LOYERS, MAL LOGEMENT,
AIDES FINANCIÈRES, TRAVAUX , ÉCONOMIES D'ÉNERGIE... DANS LE
LOGEMENT COLLECTIF OU INDIVIDUEL**

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

**Par courrier, courriel, téléphone,
à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,
sauf le lundi matin.**

**Ou lors de permanences juridiques réparties sur le
territoire départemental.**

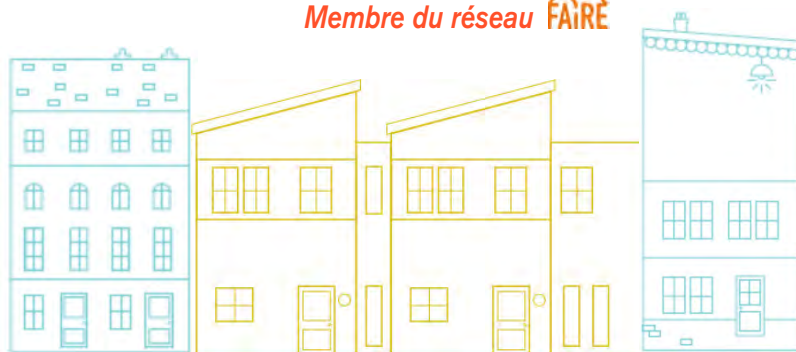
**Ou lors de permanences juridiques réparties sur le
territoire départemental.**

**Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND**

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

Membre du réseau FAIRE



ACTIV'
TOIT

**Charpente
Couverture
Zinguerie
Ossature Bois
Fenêtre de toit
Ramonage**

Lieu-dit Augères
63700 LAPEYROUSE
activtoit.pl@gmail.com

LAGRANGE John 06 32 04 20 52
PEYNOT Thomas 06 47 44 96 50

COMBRAILLE SERVICES

Fauchage - Débroussaillage - Tonte
Taille et broyage de haies
de jachères et de prairies
Désengraissement - Travaux divers

E. T. A. Alain GIRAUDET

Le Puy Gilard
63700 Montaigut en Combraille
Tél : 04 73 85 01 82 - 06 44 91 09 16
E-mail: alsingiraudet63@orange.fr
Site internet : www.combrailles-services.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire à **16 ans pour les filles et les garçons**

C'est une démarche qui permet :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, bac, BEP...)
- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- de faciliter les inscriptions sur les listes électorales.

Jeunes gens nés en **2004**, vous devez vous faire recenser au cours de l'année **2020**, entre la date à laquelle vous atteignez l'âge de **16 ans** (et en aucun cas avant) et la fin du 3^{ème} mois suivant.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie
LUNDI & JEUDI de 9h/12h et de 13h/17h30

☎ **04 73 52 03 01** (répondeur)

✉ E-mail : mairie.buxieressousmontaigut@wanadoo.fr

🌐 Site : www.buxieres-sous-montaigut.fr

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

*Les élections municipales sont prévues les dimanches 15 et 22 mars 2019.
Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.*

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019).

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr)



RECENSEMENT

de la population 2020

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 15 février 2020



Agent recenseur pour Buxières-sous-montaigut

Marc GIDEL

Réservez lui le meilleur accueil

Merci



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Insee & votre commune

n° Insee 195 - MARC GIDEL

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC SAINT GERVAIS D'AUVERGNE



maisondesservices63@gmail.com
Tél: 04.73.85.30.92

Rue du Général Desaix
63360 Saint Gervais d'Auvergne

MSAP Saint Gervais d'Auvergne

Les horaires

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h
Mardi 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30 et 13h30-17h
Jeudi 13h30-17h
Vendredi 9h-12h30

Les permanences

Médecin du monde :
2eme jeudi de chaque mois
ou sur rendez-vous au 09 51 54 42 49

Chambre des métiers et de l'artisanat :
Le dernier mardi de chaque mois
Sans rendez-vous de 9h à 12h
Et avec rendez-vous de 13h30 à 17h
04.73.31.52.19

Assistantes sociales :
Sur rendez-vous au 04.73.86.31.20

Saint Gervais D'Auvergne



Les documents nécessaires

POUR LE DOSSIER CAF

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Mon code confidentiel à 4 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER MSA

- Mon identifiant
- Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Mon numéro d'identifiant
- Mon mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER CARTE GRISE (PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CARTE BANCAIRE)

- Justificatif de domicile
- Identifiant et mot de passe AMELI ou IMPÔTS
- Carte grise
- Cerfa de cession
- Carte identité
- Une adresse mail et son mot de passe

SERVICES

FAMILLE

SOCIAL/SANTE

RETRAITE

EMPLOI

SE DEPLACER
Informations sur les transports en commun

ACCES AU DROIT

AUTRE
Aide informatique, aide à la création de boîte mail
Mise à disposition d'équipements bureautiques
(Téléphone, tablette, ordinateur, scanner, imprimante ..)
Espace de confidentialité

Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** :
Rénovation énergétique, location ou vente de logement,
investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement,
aides financières, travaux, économies d'énergie...
dans le logement collectif ou individuel

**Demandez des conseils d'experts
avant d'agir !**

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org

Membre du réseau **FAIRE**

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)
Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.



HERBALIFE NUTRITION
Membre Indépendant Herbalife

Daniel & Jacqueline VAN LOVEREN
Membre Indépendant Herbalife

boutique.herbavie@gmail.com
Tél + 33 4 73 52 09 02
T/W/SMS + 33 6 69 38 74 22

www.boutique-herbavie.com
Les Beaufes
63700 Buxières ss Montaigtut / FR

Comptoir des vignes St ELOY
Rue Eugène Pannetier St Eloy Les Mines

comptoir des vignes

GRANULES BOIS
3 BOIS et EO2

Sac de 15 Kgs ou Palette de 66 sacs
Pris sur place ou livré

04.73.85.01.02

SANS PARURE
Chambre d'hôte, gîtes & camping à la ferme

Daniel & Jacqueline VAN LOVEREN
Les Beaufes
63700 Buxières sous Montaigtut / France

www.sansparure.com
sansparure@gmail.com
Tél + 33 4 73 52 09 02
T/W/SMS + 33 6 69 38 74 22

S.
A.
S.
U.

**La Loursousienne
d'Electricité**

Le Bourg
03330 Lours de Bouble
tél.: 04-70-32-15-10
mail: laloursousienne@orange.fr

Hervé HUBERT

AER
AUVERGNE ENERGIES RENOUVELABLES

Chauffage - Sanitaire
Pompe à chaleur

17 rue des Masles
63700 St Eloy les Mines
04 73 85 17 32 - 06 07 80 43 74

RGE
QUALIBAT
certifié par l'ENR

combin 077

VOUS ÊTES TOUS CONVIÉS À LA :

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS

DIMANCHE 26 JANVIER 2020

10 HEURES

À LA SALLE DES FÊTES

